



Cfdt:

**CHEMINOTS
MANUTENTION
FERROVIAIRE**



JEUX OLYMPIQUES 2024

**PAS DE MOBILISATION
SANS RECONNAISSANCE!**

Alors que les Jeux Olympiques approchent à grands pas, les personnels de la Manutention Ferroviaire sont en droit de connaître le niveau de mobilisation qui est demandé à leurs entreprises, et de fait l'organisation du travail qui devra en découler.

Pour la CFDT Cheminots, chaque entreprise du secteur d'activité doit provoquer soit un CSE extraordinaire sur le sujet ou au minimum mettre en place un groupe de travail avec les organisations syndicales représentatives.

- Clarifications sur les missions demandées par la SNCF en Ile de France et la RATP aux sociétés de Nettoyage Ferroviaire.
- Quel est le niveau de mobilisation retenu (impacts éventuels sur les repos et congés).
- Impacts éventuels sur les amplitudes de travail ●

DES RÉPONSES COLLECTIVES ET INDIVIDUELLES DOIVENT ÊTRE APPORTÉES À L'ENSEMBLE DES SALARIÉS.

Les salariés de la manutention Ferroviaire ne sont pas des travailleurs de seconde zone, ils doivent pour cet évènement exceptionnel, à mobilisation exceptionnelle, comme tous les salariés de la fonction publique ou des sociétés de transport pouvoir bénéficier de valorisations et de compensations.

- Pour les heures supplémentaires
- Les modifications de journées de travail et de leurs missions
- Pour les éventuelles conséquences sur les repos et congés ●

POUR LA CFDT CHEMINOTS, DES SOLUTIONS CONCRÈTES DOIVENT ÊTRE MISES EN PLACE POUR GARANTIR ÉQUILIBRE ENTRE VIE PROFESSIONNELLE ET VIE PRIVÉE.

Mais aussi, comme pour tous les salariés des entreprises privées ou publiques mobilisés sur la période des jeux olympiques la CFDT Cheminots exige :

Une gratification exceptionnelle à la hauteur des enjeux et de la mobilisation souhaitée des salariés, pour répondre à cet évènement sportif international.

